

Département de la Haute-Vienne

COMMUNE DE DOMPS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal de la commune de DOMPS s'est réuni en session ordinaire, le trois juin deux mil vingt deux à 19 h 30, suivant convocation en date du vingt sept mai deux mil vingt deux, sous la présidence de Mme BOUR Coline, Maire.

Étaient présents : Mme BOUR Coline, Mr BOUTY Serge, Mr BREUX Sylvain Mr CHARIAL Nicolas, Mr CHASSAGNE Yannick, Mr LECOMTE Jean Luc, Mr MONTHEIL Jean Pierre,

Membres excusés ayant donné pouvoir : Mme BELLET Béatrice à Mr BOUTY Serge
Mr VERHESLT Eduard à Mr LECOMTE

Membres excusés : Mr LERROUSSEAUD Sébastien
Mme CYRILLE D'HOOP Aurore

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 mai 2022

Secrétaire de séance : Sylvain BREUX

Délibération 2022/034 en date du 3 juin 2022

Aménagement du virage des Vergnasses : étude de devis

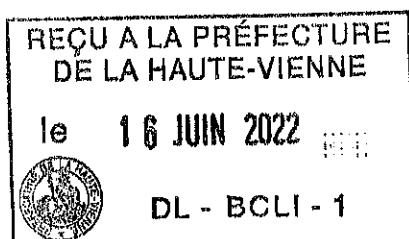
Madame le Maire indique au conseil municipal qu'il conviendrait d'effectuer des travaux afin d'aménager le virage menant au lieu-dit Les Vergnasses. En effet, la configuration actuelle est très étroite et ne permet pas aux transporteurs de prendre ce virage, sans effectuer de nombreuses manœuvres. Pour remédier à cette situation des travaux d'élargissement doivent être envisagés.

Madame Le Maire présente les différentes propositions :

- Entreprise MARECCHIA : 15 592.08 € HT
- Entreprise DUSSOCHAUD : 16 135 € HT
- Entreprise SIORAT : 21577.20 € HT
- Entreprise PASQUIER 24 348 € HT

A l'unanimité le conseil municipal décide :

- De retenir la proposition de l'entreprise DUSSOCHAUD pour un montant de 16 135 € HT.
- D'autoriser Madame le Maire à signer les documents relatifs à la mise en œuvre de l'aménagement du virage des Vergnasses.



Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.
En Mairie le 10 juin 2022
Le Maire

